



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (QC) G1R 5P7
Tél.: (418) 647-3078
Télééc.: (418) 647-9279
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N^o DIVISION : 15-ARTHABASKA
N^o COUR : 415-11-001834-156
N^o DOSSIER : 43-1982048
N^o BUREAU : 169397-002

C O U R S U P É R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

CONSTRUCTION F.G.N. INC., personne morale légalement constituée ayant son siège au 750, boulevard Pierre-Roux Est, Victoriaville (Québec) G6T 1S6

AVIS DE LA PROPOSITION AUX CRÉANCIERS

(article 51 de la Loi)

Avis est donné que Construction F.G.N. inc. de Victoriaville (Québec) a déposé une proposition entre nos mains le 7 août 2015 en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Ci-inclus une copie de la proposition, d'un état succinct de son actif et de son passif ainsi qu'une liste des créanciers visés par la proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus, une preuve de réclamation, une formule de votation et une copie du rapport du syndic sur la proposition.

Une assemblée générale des créanciers de la débitrice sera tenue à l'Hôtel Le Victorin au 19, boulevard Arthabaska Est, Victoriaville (Québec), le 28 août 2015 à 10 h 30.

Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le Tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie des créanciers visés.

Les preuves de réclamation, procurations et formules de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent être au préalable déposées entre nos mains.

Fait à Québec, ce 10 août 2015.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic

Jocelyn Renaud, CPA, CMA, CIRP,
Responsable désigné



Raymond Chabot Inc.

An affiliate of
Raymond Chabot Grant Thornton
LLP
Suite 200
140 Grande-Allée East
Québec (QC) G1R 5P7
Phone: (418) 647-3078
Fax: (418) 647-9279
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT OF QUEBEC
DIVISION NO.: 15-ARTHABASKA
COURT NO. : 415-11-001834-156
FILE NO. : 43-1982048
OFFICE NO. : 169397-002

S U P E R I O R C O U R T
" In Bankruptcy and Insolvency "

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF:

CONSTRUCTION F.G.N. INC.

NOTICE OF PROPOSAL TO CREDITORS

(section 51)

Take notice that Construction F.G.N. inc. in the City of Victoriaville (Quebec) has lodged with us a proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act* on August 7, 2015.

Copy of the debtor's proposal, a condensed statement of its assets and liabilities, a list of the creditors affected by the proposal and whose claims amount to \$250 or more, a proof of claim, a letter of votation and a copy of the trustee's preliminary report are enclosed herewith.

A general meeting of the creditors of the debtor will be held at Hôtel Le Victorin, 19, boulevard Arthasbaska Est, Victoriaville (Quebec), on August 28, 2015 at 10:30 AM.

The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may, by resolution, accept the proposal made by the debtor either as made or as modified at the meeting. If so accepted and if approved by the Court, the proposal will bind all creditors or the class or creditors affected.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior thereto.

DATED AT Québec, August 10, 2015.

RAYMOND CHABOT INC.
Trustee

Jocelyn Renaud, CPA, CMA, CIRP,
Trustee in charge

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N^o DIVISION : 15-ARTHABASKA
N^o COUR : 415-11-001834-156
N^o DOSSIER : 43-1982048
N^o BUREAU : 169397-002

C O U R S U P É R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

CONSTRUCTION F.G.N. INC., personne morale légalement constituée ayant son siège au 750, boulevard Pierre-Roux Est, Victoriaville (Québec) G6T 1S6

La Proposante

-et-

RAYMOND CHABOT INC., (SR0189)
Jocelyn Renaud, CPA, CMA, CIRP,
Responsable désigné
Syndic

PROPOSITION
(article 50 de la Loi)

Nous, Construction F.G.N. inc., la Proposante nommée ci-dessus, soumettons à nos créanciers, la Proposition suivante en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* :

1. **RÈGLEMENT DES CRÉANCIERS GARANTIS (BANQUE ROYALE DU CANADA ET INTACT ASSURANCE)**

Vu les garanties qui leur sont consenties, nous nous engageons à assumer intégralement les sommes dues aux créanciers garantis, en totalité ou selon toute entente à intervenir avec ces créanciers, et ce, à même les sommes récupérées à la suite de la réalisation de l'ensemble des actifs de la Proposante.

2. **RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DE LA COURONNE**

Les réclamations de Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province qui étaient dues à la date du dépôt de l'avis d'intention, s'il y a lieu, ou au dépôt de la proposition pour les montants de nature à faire l'objet d'une demande aux termes du paragraphe 224 (1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale identique, pour l'essentiel, aux dispositions de ce paragraphe, seront payées en totalité, à même le montant disponible pour distribution prévu au paragraphe 6, avec les intérêts et pénalités y afférents en vertu des lois, règlements et décrets applicables, dans les six (6) mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition, mais avant le règlement des créanciers prévu aux paragraphes 3, 4, 5 et 7.

3. **RÈGLEMENT DES HONORAIRES**

Les honoraires et débours du syndic, ainsi que le paiement des frais accessoires de comptabilité, légaux et autres, découlant de la présente procédure et incluant les frais encourus pour la préparation de ladite Proposition ou de toute proposition amendée s'il en est, ainsi que ceux impayés et encourus durant l'avis d'intention, seront payés, en priorité, à même les sommes disponibles pour distribution aux créanciers, conformément à l'article 136 (1) b) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Les honoraires du syndic, payables à même les sommes disponibles pour distribution aux créanciers, sont limités à la somme de 25 000 \$ plus les taxes applicables. Le syndic est autorisé à prélever ses honoraires de la manière suivante :

- a) Un premier versement représentant 50 % des honoraires sera payable à l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.

- b) Un deuxième versement représentant 30 % des honoraires sera payable lors de l'émission du versement du 1er dividende aux créanciers non garantis.
- c) Un troisième versement représentant 20 % des honoraires sera payable lors de la présentation de la demande de libération du syndic.

Tout excédent d'honoraires, s'il en est, sera à la charge de la Proposante. L'acquittement des comptes d'honoraires par la Proposante tenant lieu d'approbation.

4. RÉCLAMATIONS DES EMPLOYÉS

Les réclamations des employés à titre de salaires impayés, de même que les sommes dues à titre de vacances des employés toujours en fonction auprès de la Proposante, seront acquittées par la Proposante dans le cours normal des opérations. Par contre, les réclamations des employés qui ne sont plus en poste, à la date de la proposition, seront acquittées conformément aux articles 81.3 et 136 (1) (d) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. S'il en est, ces réclamations seront acquittées, en priorité, à même les sommes offertes pour distribution aux créanciers.

5. RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DE CRÉANCIERS NON GARANTIS AVEC DROIT À UN RANG PRIORITAIRE

Les réclamations de créanciers non garantis avec droit à un rang prioritaire, décrites aux alinéas 136 (1)(a) à 136 (1)(j) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, autres que les honoraires du syndic et les réclamations des employés prévues aux paragraphes 3 et 4, seront payées en entier en priorité sur toutes les réclamations des créanciers non garantis dans les quatre (4) mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.

6. MONTANT OFFERT POUR DISTRIBUTION

Pour tous les créanciers dont les droits sont restreints par les paragraphes précédents ou qui n'ont pas été mentionnés précédemment, nous offrons de remettre au syndic à la Proposition la totalité des sommes perçues, nettes des sommes versées aux créanciers garantis, conformément au paragraphe 1 de la présente proposition et des privilèges prévus en matière de construction, découlant de la réalisation de l'ensemble des actifs de la Proposante. La totalité des sommes ainsi récupérées sera remise au syndic sur réception et le tout devrait être finalisé dans les 6 mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.

De plus, la Proposante offre à ses créanciers non garantis un montant qui représentera 50 % de la valeur (net de tous frais) du règlement final du litige opposant Construction F.G.N. inc. et Pontech Construction inc. Le paiement des frais légaux et autres devant être encourus dans le cadre de cette procédure sera avancé et remboursé en priorité sur le règlement par Les Entreprises GNP inc. Toutefois, la valeur de ce règlement est difficile à évaluer pour le moment. La réclamation nette totale de la Proposante dans ce dossier s'élève présentement à environ 245 000 \$.

7. RÈGLEMENT DES CRÉANCIERS NON GARANTIS

- a) Que le premier 150 \$, dû à chacun des créanciers non garantis, soit payé à 100 %.
- b) Que tout excédent de réclamation de créancier ordinaire soit quittancé par le partage au prorata de l'excédent des sommes versées selon le paragraphe 6, déduction faite des sommes distribuées en vertu des paragraphes 2, 3, 4, 5 et 7 a).

8. QUITTANCE

Conformément à l'article 50 (13) de la Loi, la Proposition constitue une transaction sur toute réclamation contre les administrateurs, actuels et anciens, de la Proposante, qui soit antérieure au dépôt de l'avis d'intention et qui vise les obligations de la Proposante dont ils peuvent être, ès qualités, responsables en droit. Par ailleurs, la proposition, dès son approbation, constituera une quittance en faveur de tout administrateur actuel ou ancien relativement à de telles obligations. Rien aux présentes ne saurait être interprété comme une reconnaissance de responsabilité ou d'obligation de la part des administrateurs.

9. ENGAGEMENTS

Les engagements à l'égard des biens fournis, de services rendus et autres considérations, fournis après la date du dépôt de la Proposition, seront acquittés par la débitrice dans le cours normal des affaires.

10. PERSONNES LIÉES

La Proposante fera en sorte que les personnes qui lui sont liées, aux termes de l'article 4 de la Loi, renoncent à faire valoir quelque réclamation que ce soit payable selon les termes du paragraphe 7 de la Proposition, s'il y a approbation de la Proposition.

11. NOMINATION D'INSPECTEURS

La Proposante accepte la nomination d'au plus cinq (5) inspecteurs à être nommés par les créanciers, lors de l'assemblée générale des créanciers convoquée pour considérer la présente Proposition, et ces inspecteurs auront les pouvoirs prévus à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, ainsi que les pouvoirs de reporter le paiement des sommes prévus au paragraphe 6, pour un délai qui serait recommandé par le syndic.

Les inspecteurs exerceront leurs pouvoirs tant que le syndic n'aura pas émis le certificat d'exécution intégrale de la Proposition, conformément à l'article 65.3 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

12. OPÉRATIONS SOUS-ÉVALUÉES ET TRAITEMENTS PRÉFÉRENTIELS

Le syndic sera investi des pouvoirs prévus aux articles 95 à 101 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

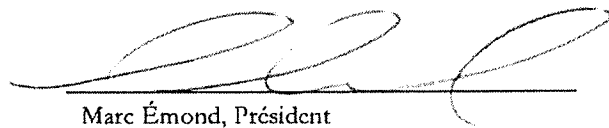
13. DISTRIBUTION

Raymond Chabot inc. agira comme syndic à la présente Proposition, et toutes les sommes payables en vertu des paragraphes 3 et 6 seront versées intégralement entre ses mains pour être distribuées aux créanciers, conformément aux termes des paragraphes 2, 3, 4, 5 et 7 de la présente Proposition.

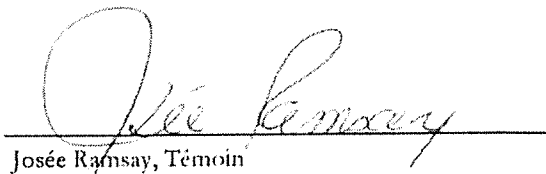
14. DÉROGATION

Toute dérogation de la part de la Proposante, à une ou plusieurs clauses ci-devant mentionnées, sera considérée un défaut en vertu de la présente Proposition.

Daté de Victoriaville, le 6 août 2015.



Marc Émond, Président



Josée Ramsay, Témoin

District de: Québec
 No. division: 15
 No. cour: 415-11-001834-156
 No. dossier: 43-1982048

FORMULAIRE 78

Bilan (Proposition commerciale)

(paragraphe 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de Construction F.G.N. inc.
 personne morale légalement constituée ayant son siège au 750, boulevard Pierre-Roux Est, Victoriaville (Québec)
 G6T 1S6

Originale

Modifiée

Au Débiteur:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention, le cas échéant) le 7^{ième} jour d'août 2015. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par le Débiteur)		
1.	Créanciers non garantis: voir liste A	\$1,654,857.67
2.	Créanciers garantis : voir liste B	\$375,871.63
3.	Créanciers privilégiés : voir liste C	\$0.00
4.	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
Total du passif		\$2,030,729.30
Surplus		\$0.00

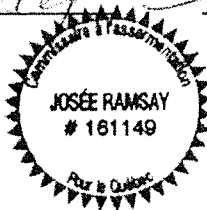
ACTIF (tel que déclaré et estimé par le Débiteur)		
1.	Inventaire	\$301,319.00
2.	Aménagements	\$0.00
3.	Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
	Bonnes	\$0.00
	Douteuses	\$0.00
	Mauvaises	\$0.00
	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$0.00
4.	Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5.	Dépôts en Institutions financières	\$0.00
6.	Espèces	\$0.00
7.	Bétail	\$0.00
8.	Machines, outillage et installation	\$197,037.00
9.	Immeubles et biens réels : voir liste G	\$0.00
10.	Ameublement	\$18,722.00
11.	REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12.	Valeurs mobilières, (actions, obligations, débiteures etc.)	\$0.00
13.	Droits en vertu de testaments	\$0.00
14.	Véhicules	\$13,414.00
15.	Autres biens : voir liste H	\$156,228.00
<i>Si le Débiteur est une personne morale, ajoutez:</i>		
	montant du capital souscrit	
	montant du capital payé	
	Solde souscrit et impayé	
	Estimation du solde qui peut être réalisé	
Total de l'actif		\$686,720.00
Déficit		\$1,344,009.30

Je, Marc Émond, de Construction F.G.N. inc. de Victoriaville dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de ses affaires en ce 7^{ième} jour d'août 2015 et indiquent au complet tous ses biens de quelque nature qu'ils soient, en sa possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉ (ou DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT)
 devant moi Victoriaville, dans la province de Québec,
 ce 7^{ième} jour d'août 2015

Josée Ramsay Signature du Débiteur

Josée Ramsay
 Commissaire à l'assermentation pour la province de Québec



Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 10/08/2015

Construction F.G.N. inc. # BSF 43-1982048 # du Fichier 169397

IL - Québec

-002

Crée par: Joanie Belley

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
G	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada	DAS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Banque de Développement du Canada 5, Place Ville-Marie, bureau 400, Montréal, Québec, H3B 5E7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Banque Royale du Canada Attn: Bankruptcy/Highway.com 1, Place Ville-Marie, 12e étage, Aile Est, Montréal, Québec, H3C 3A9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$132,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Compagnie d'assurances Travelers 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 1100, Montréal, Québec, H3B 2N2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Intact Assurance 2020, rue University, bureau 700, Montréal, Québec, H3A 2A5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$243,871.63	\$0.00	\$0.00	N
G	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	DAS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
Garanti			Sous compte des créanciers		6	Sous-total	\$375,871.63	\$0.00	\$0.00	
N	9071-8818 Québec inc. 1629, Principale, Saint-Valère, Québec, G6T 1N1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,328.56	\$0.00	\$0.00	N
N	9196-9469 Québec inc. 14, rue Montplaisir, Victoriaville, Québec, G6T 1N1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$481.21	\$0.00	\$0.00	N
N	A.C.R.G.T.Q. 435, Grande Allée Est, Québec, Québec, G1R 2J5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,379.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	AQEI 6555, boulevard Métropolitain Est, bureau 200, Montréal, Québec, H1P 3H3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$373.67	\$0.00	\$0.00	N
N	Armatures Bois-Francis inc. 249 boul. Bonaventure, Victoriaville, Québec, G6T 1V5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,096.71	\$0.00	\$0.00	N
N	B.S.D.Q. 7750, rue Bombardier, Anjou, Québec, H1J 2G3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$114.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Baril Électrique inc. 10, boul. Labbé sud, Victoriaville, Québec, G6S 1B5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$112.56	\$0.00	\$0.00	N
N	Bell Canada (commercial) Groupe Insolvabilité - Affaire 1, Alexandre Graham Bell, Aile E 3, Verdun, Québec, H3E 3B3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$605.19	\$0.00	\$0.00	N
N	Bell Mobilité CP, 11095, Succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 5E7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,232.14	\$0.00	\$0.00	N
N	bétons Mont-Carmel inc. (Les) 387, Notre-Dame, Notre-Dame-du-bon-Conseil, Québec, J0C 1A0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$12,604.48	\$0.00	\$0.00	N
N	Canneberge Gagné inc. 17, rue Sébastien, Victoriaville, Québec, G6T 1X1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,775.49	\$0.00	\$0.00	N
N	Carrière D.G. inc. 5, Rang Moreau, Warwick, Québec, J0A 1M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,097.53	\$0.00	\$0.00	N
N	Carrières P.C.M. inc. 387, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-bon-Conseil, Québec, J0C 1A0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,287.06	\$0.00	\$0.00	N
N	Carrières Trois-rivières inc. 387, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-bon-Conseil, Québec, J0C 1A0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,370.23	\$0.00	\$0.00	N
N	Cimentier Laviolette inc. 8760, boul. Parent, Trois-Rivières, Québec, G9A 5E1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,482.05	\$0.00	\$0.00	N
N	Cimentiers des Grès inc. 361, des Pins, Saint-Etienne-des Grès, Québec, G0X 2P0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$6,266.15	\$0.00	\$0.00	N
N	Commission de la construction du Québec - Montréal 1201, boul. Crémazie Est, Montréal, Québec, H2M 0A6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$325.87	\$0.00	\$0.00	N
N	Construction & Locaiton Jenik inc. 3820, rue Rhéaume, Trois-Rivières, Québec, G9B 2B4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,311.28	\$0.00	\$0.00	N
N	Construction DJL inc. 2, rue des Carrières, Bromont, Québec, J2L 1S3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,583.14	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 10/08/2015

Construction F.G.N. inc. # BSF 43-1982048 # du Fichier 169397

IL - Québec

-002

Crée par: Joanie Belley

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paielements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	construction et Agrégats Lessard 30, rue Foisy, Sainte-Ursule, Québec, J0K 3M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$18,528.02	\$0.00	\$0.00	N
N	Construction Proco inc. 516, route 172, Saint-Nazaire, Québec, G0W 2V0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,487.50	\$0.00	\$0.00	N
N	Constructo SE@O C.P. 366, Succ. Desjardins, Montréal, Québec, H5B 1B5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$515.05	\$0.00	\$0.00	N
N	Consultants Arpex 3870, rue Dompierre, Trois-Rivières, Québec, G8Y 4Y6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$10,703.89	\$0.00	\$0.00	N
N	Conteneurs M.L. c.P. 1930, Warwick, Québec, J0A 1M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,273.06	\$0.00	\$0.00	N
N	Crochelière, Pétrin, S.E.N.C. 100, Belvédère Sud Bureau 310, Sherbrooke, Québec, J1H 4B5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,588.95	\$0.00	\$0.00	N
N	CSST - Québec 530, boul. Atrium, bureau 160, Québec, Québec, G1K 7E2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Deschesnes inc. C.P. 2059, Saint-Boniface, Québec, G0X 2L0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$313.48	\$0.00	\$0.00	N
N	dupont Métal inc. 910, 3e Avenue, La Pêrade, Québec, G0X 2J0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,278.29	\$0.00	\$0.00	N
N	Électricité André Langevin inc. 1195, avenue Bisson, Sainte-Marie, Québec, G6E 3V2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Entereprise Ployard 2000 inc. 1730, route Ployard, L'Avenir, Québec, J0C 1B0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$26,335.82	\$0.00	\$0.00	N
N	Entreprises G.N.P. inc. 750, boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, Québec, G6T 1S6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$927,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Étude Légale Alain Pard inc. 7, rue des Buttes, Warwick, Québec, J0A 1M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$91.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Forage Comeau inc. 795, rang St-François Ouest, Notre-Dame-de-Lourdes, Québec, G0S 1T0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$976.93	\$0.00	\$0.00	N
N	Gaudreau Environnement inc. 365, boul. bonaventure C.P. 662, Victoriaville, Québec, G6P 6V7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$203.95	\$0.00	\$0.00	N
N	Girouard Équipement 395, rue Cantin, Victoriaville, Québec, G6P 7E8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,617.32	\$0.00	\$0.00	N
N	Glissières Desbiens inc. (Les) 81, rue Jacques-Létrouneau, Trois-Rivières, Québec, G9B 6E6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,767.18	\$0.00	\$0.00	N
N	Goodco Z-Tech 270, chemin du Tremblay, Boucherville, Québec, J4B 5X9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Groupe Ozone 750, boulevard Pierre Rioux Est, Victoriaville, Québec, G6T 1S6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$100,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Hamel & Hamel inc. 287, boul. Labbé Nord, Victoriaville, Québec, G6P 1A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$17,585.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Hydraulique Vigneault inc. 39, rue de l'Artisan, Victoriaville, Québec, G6P 9S9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$165.04	\$0.00	\$0.00	N
N	Hydro-Québec Attn: Commercial et Affaires 140, Crémazie Ouest, 1er étage, Montréal, Québec, H2P 1C3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$646.68	\$713.34	\$713.34	A
N	Inspec-Sol inc. 4600, boul. de la Côte-Vertu, Montréal, Québec, H4S 1C7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,011.32	\$0.00	\$0.00	N
N	Intertek Testing Services NA Ltd M9033 C/U Case postale 11454, Dep 10 Succursale Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 5K8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,730.66	\$0.00	\$0.00	N
N	Investigation Marcel Leblanc inc. 1001, route de l'Église, bureau 507, Québec, Québec, G1V 3V7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$10,898.20	\$0.00	\$0.00	N
N	Jean Gagnon Me Catherine Brunet 5790, boulevard Étienne-Dallaire, bureau 205, Lévis, Québec, G6V 8V6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$155,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	La Sablière de Warwick Itée 5, Rang Moreau, Warwick, Québec, J0A 1M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,705.78	\$0.00	\$0.00	N
N	Lambert et Grenier inc. 1244, chemin Quatre-Saisons, Notre-Dame-du-bon-Conseil, Québec, J0C 1A0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$620.87	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 10/08/2015

Construction F.G.N. inc. # BSF 43-1982048 # du Fichier 169397
-002

IL - Québec

Crée par: Joanie Belley

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paielements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Linde Canada ltée P.O. Box 11451, Montréal, Québec, H3C 5K3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Location C.D.A. inc. 620, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville, Québec, J5V 1H9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,321.75	\$0.00	\$0.00	N
N	Location d'outils Victo inc. 125, boul. Bois-Francis Nord, Victoriaville, Québec, G6P 1E6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$19,968.59	\$0.00	\$0.00	N
N	LVM inc. 1200, boul. St-Martin Ouest Bureau 300, Laval, Québec, H7S 2E4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$846.50	\$0.00	\$0.00	N
N	Maskimo Construction inc. 2500, Léon-Trépanier, Trois-Rivières, Québec, G9A 5E1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$6,810.27	\$0.00	\$0.00	N
N	Maximum Signalisation 2929, Bellefeuille, Trois-Rivières, Québec, G9A 3Z2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$68,106.34	\$0.00	\$0.00	N
N	Mégaburo 1285, rue Cormier, Drummondville, Québec, J2C 6M1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$29.35	\$0.00	\$0.00	N
N	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Nadau Spécialités de construction 968, rue D'Avignon, Saint-Jean-Christostome, Québec, G6Z 1J7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$25,831.67	\$0.00	\$0.00	N
N	Nasco inc. 15, rue Cantin, Pont-Rouge, Québec, G3H 2H5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,999.62	\$0.00	\$0.00	N
N	Pagé construction (Div. Sintra0 17905, rue Gauthier, Bécancour, Québec, G9H 1C1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$55,285.48	\$0.00	\$0.00	N
N	Pax Excavation inc. 135, avenue Saint-Jacques Bureau 100, Montréal, Québec, G3L 3Y4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,674.40	\$0.00	\$0.00	N
N	Phénix Maritime inc. 1226, des Pasquiers, Québec, Québec, G2L 1V4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$16,990.03	\$0.00	\$0.00	N
N	Philippe Gosselin & ass. ltée 1010, boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, Québec, G6T 0K8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$113.58	\$0.00	\$0.00	N
N	Pieux QP1 inc. 600, boul. Roland-Godard, Saint-Jérôme, Québec, H7Y 4C5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$281.48	\$0.00	\$0.00	N
N	Pompage BCG 2011 inc. 2011, route Bradley C.P. 301, Saint-Maurice, Québec, G0X 2X0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,317.31	\$0.00	\$0.00	N
N	Pompage Expert & Toilettés Trois-Rivières 3005, rue Tebult, Trois-Rivières, Québec, G9A 5E1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$139.72	\$0.00	\$0.00	N
N	Pontech construction inc. 945, avenue Newton Local 227, Québec, Québec, G1P 4M3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$28,743.75	\$0.00	\$0.00	N
N	Produits Technologiques LCL-Ponts inc. 1, rue provoast bureau 315, Lachine, Québec, H8S 4H2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,251.12	\$0.00	\$0.00	N
N	Publications du Québec 880, chemin Saint-Foy, Québec, Québec, G1S 2L2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$181.27	\$0.00	\$0.00	N
N	Signalétik 2500, rue Léon-Trépanier, Trois-Rivières, Québec, G9A 5E1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,442.05	\$0.00	\$0.00	N
N	Sinta 911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-bon-Conseil, Québec, J0C 1A0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Structure universelle inc. 520, Isidore-Dagenais, Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec, J0K 3H0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,710.51	\$0.00	\$0.00	N
N	Suspension Victo (1992) inc. 415, boul. Saguenay, Victoriaville, Québec, G6T 1T5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,710.51	\$0.00	\$0.00	N
N	TechniSol Pelouse Neault inc. 2960, rue des Prairies, Trois-Rivières, Québec, G8V 1W5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$408.14	\$0.00	\$0.00	N
N	Transport bussitech inc. 1947, rue Principale, Saint-Albert, Québec, J0A 1E0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,516.94	\$0.00	\$0.00	N
N	Transport DB 60, 2e Avenue Est, Saint-Albert, Québec, J0A 1E0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$850.39	\$0.00	\$0.00	N
N	Transport R. Deslandes inc. 3594, rang Rivière, Sainte-Clothilde-de-Horton, Québec, J0A 1H0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,122.44	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 10/08/2015

Construction F.G.N. inc. # BSF 43-1982048 # du Fichier 169397
-002

IL - Québec

Crée par: Joanie Belley

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paielements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Transporteurs en vrac de Drummond inc. 2665, chemin Terra Jet, Saint-Cyrille-de-Wendover, Québec, J1Z 1B3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$592.56	\$0.00	\$0.00	N
N	Transporteurs en vrac Région 04 7175-200, boul. Marion, Trois-Rivières, Québec, G9A 5Z9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,064.38	\$0.00	\$0.00	N
N	Ver-Mac 1781, rue Bresse, Québec, Québec, G2G 2V2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,673.29	\$0.00	\$0.00	N
Non-garanti				Sous compte des créanciers	79	Sous-total	\$1,654,857.67	\$713.34	\$713.34	
				Compte total de tous les créanciers	85	Grand Total	\$2,030,729.30	\$713.34	\$713.34	



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (QC) G1R 5P7
Tél.: (418) 647-3078
Télec.: (418) 647-9279
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N^o DIVISION : 15-ARTHABASKA
N^o COUR : 415-11-001834-156
N^o DOSSIER : 43-1982048
N^o BUREAU : 169397-002

COUR SUPÉRIEURE
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : **CONSTRUCTION F.G.N. INC.**

La Partie proposante

-et-

RAYMOND CHABOT INC., (SR0189)
Jocelyn Renaud, CPA, CMA, CIRP,
Responsable désigné

Syndic

**RAPPORT DU SYNDIC DÉSIGNÉ SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES
ET DES FINANCES DE LA PARTIE PROPOSANTE**
(articles 50 (10) et 50 (5) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

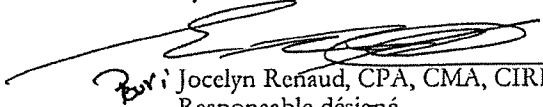
PRÉAMBULE

La *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ordonne au syndic de surveiller les affaires et finances de la Partie proposante, depuis le dépôt de la proposition jusqu'à son approbation par le tribunal. De plus, le syndic doit faire, relativement aux affaires et aux biens, une évaluation et une investigation qui lui permettent d'estimer, avec un degré suffisant d'exactitude, la situation financière de la Partie proposante et la cause de ses difficultés financières, et d'en faire rapport aux créanciers.

À cet effet, veuillez prendre connaissance du présent rapport qui traite de l'état des affaires et finances de la Partie proposante et résume la proposition faite aux créanciers.

Fait à Québec, le 10 août 2015

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic


Jocelyn Renaud, CPA, CMA, CIRP
Responsable désigné

1. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS

Construction F.G.N. inc (ci-après « FGN ») détient une licence d'entrepreneur général et son siège social est localisé au 750, boulevard Pierre-Roux Est, à Victoriaville. La compagnie, fondée en 1985, opérait particulièrement dans la construction de ponceaux et de ponts pour le Ministère des Transports du Québec et pour les différentes municipalités québécoises.

Depuis le 1er juillet 2011, l'actionnaire principal de FGN est Les Entreprises GNP inc. (ci-après « GNP »), laquelle est détenue majoritairement par M. Marc Émond. Les administrateurs de FGN sont messieurs Marc Émond et Michel Roy.

Les changements survenus au cours des dernières années dans le domaine de la construction, notamment en ce qui a trait à la concurrence accrue, ont eu pour effet de réduire les profits sur les différents projets et de mettre de la pression sur les liquidités de l'entreprise.

Les nombreux investissements de la société mère, totalisant près de 1 000 000 \$, pour renflouer le fonds de roulement de FGN se sont avérés insuffisants pour couvrir les pertes d'opération de cette dernière.

FGN étant incapable de générer suffisamment de profits afin d'assurer sa survie, les dirigeants de GNP ont décidé de mettre un terme aux avances de fonds effectuées en faveur de FGN la rendant, par conséquent, incapable de rencontrer ses obligations financières au fur et à mesure de leur échéance.

Finalement, le 10 avril 2015, la débitrice n'a eu d'autre alternative que de déposer, auprès du Séquestre officiel, un avis d'intention de faire une proposition en application de l'article 50.4 (1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

FGN s'est adressé au Tribunal le 6 mai et le 23 juin 2015 afin d'obtenir des prorogations de délai prorogeant ainsi le délai pour le dépôt de la proposition au 8 août 2015. Conformément au jugement rendu, la Partie proposante a déposé une proposition auprès du Séquestre officiel, laquelle est résumée à la section 4 du présent rapport.

Depuis le dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition, la débitrice a effectué les démarches suivantes :

- a) rencontré les représentants de sa compagnie de caution (Intact Assurance) afin de statuer sur la façon dont les sous-traitants ayant transmis des demandes de paiements à la compagnie de caution seront traités et payés;
- b) entrepris des démarches, en collaboration avec la compagnie de cautionnement, afin de valider les diverses demandes de paiements effectuées par les sous-traitants auprès de la compagnie de caution afin de s'assurer que celles-ci étaient conformes aux différents cautionnements émis dans les projets de FGN;
- c) discuté avec les sous-traitants dont les demandes de paiements étaient conformes aux différents cautionnements afin de prendre entente avec eux quant au paiement des sommes qui leur étaient dues par la compagnie de caution;
- d) fait évaluer ses actifs par une firme indépendante afin d'obtenir une valeur de réalisation rapide et une valeur marchande des différents équipements détenus par FGN;
- e) poursuivi ses démarches auprès des donneurs d'ouvrages afin de maximiser la réalisation de ses comptes clients.

2. SITUATION FINANCIÈRE

Nous avons procédé à une analyse des résultats de FGN pour les exercices terminés les 30 septembre 2012, 2013 et 2014 et pour la période de 3 mois se terminant le 31 décembre 2014. Compte tenu de l'arrêt des opérations de la débitrice, les états financiers n'ont pas été mis à jour depuis le 30 avril 2015.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le sommaire des résultats est le suivant :

	30 avril 2015 (non audité) \$ (7 mois)	30 septembre 2014 (non audité) \$ (12 mois)	30 septembre 2013 (non audité) \$ (12 mois)	30 septembre 2012 (non audité) \$ (12 mois)
Ventes	1 394 394	6 126 796	3 956 973	6 481 412
Coûts variables	2 094 579	6 368 015	3 763 983	6 201 000
Bénéfice (perte) brut	(700 185) -50,2%	(241 219) -3,9%	192 990 4,9%	280 412 4,3%
Frais de ventes et administration	144 161	306 928	170 915	166 948
Frais financiers	5 367	12 351	31 751	28 069
Bénéfice (perte) avant impôt	<u>(849 713)</u>	<u>(560 498)</u>	<u>(9 676)</u>	<u>85 395</u>

Il ressort de ce tableau, les éléments suivants :

- Les résultats de Construction F.G.N. inc. présentent un problème de rentabilité qui s'explique, en partie, par les imprévus et les pertes sur certains projets dans les exercices 2014 et 2015. De plus, la forte concurrence a forcé l'entreprise à réduire sa marge bénéficiaire brute augmentant ainsi sa vulnérabilité aux imprévus.
- Les pertes avant impôts des 19 mois se terminant le 30 avril 2015 totalisent 1 410 211 \$. Une portion importante de ces pertes fut compensée par les différentes avances de fonds effectuées par la compagnie mère (GNP) de plus de 925 000 \$ de même que par celles d'une autre société liée pour un montant de 100 000 \$.

3. RELATIONS D'AFFAIRES ANTÉRIEURES AVEC LA PARTIE PROPOSANTE

Avant le dépôt de la présente procédure, Raymond Chabot inc. n'avait fourni aucun service à la Partie proposante, de nature à se placer dans une position potentielle de conflit d'intérêts.

4. SOMMAIRE DE LA PROPOSITION

La présente section résume la proposition.
En cas de divergence, le texte de cette dernière doit prévaloir sur le présent sommaire.

Créanciers garantis (Banque Royale du Canada et Intact Assurance)

La proposition prévoit le paiement des créanciers garantis, en conformité avec les contrats actuels ou selon les ententes intervenues ou à intervenir avec chacun ou selon la loi, et ce, à même les sommes récupérées à la suite de la réalisation des actifs de la Proposante.

Réclamation à la Couronne

La proposition prévoit le paiement des sommes dues à la Couronne à même le montant devant être versé aux créanciers non garantis dans les six (6) mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition. Ce montant devrait être à zéro.

Réclamation des employés

La proposition prévoit le paiement des sommes dues aux employés dans le cours normal des affaires. Ce montant devrait être à zéro.

Règlement des honoraires

Les honoraires du syndic, payables à même les sommes disponibles pour distribution aux créanciers, sont limités à la somme de 25 000 \$ plus les taxes applicables.

Montant offert pour distribution

La débitrice propose de remettre la totalité des sommes perçues découlant de la vente de l'ensemble de ses actifs, nette des sommes remises aux créanciers garantis et des privilèges prévus en matière de construction. Les sommes doivent être versées au syndic et la vente des équipements devrait se finaliser dans les six (6) mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.

De plus, FGN propose de verser un montant représentant 50 % de la valeur (net de tous frais) du règlement final du litige l'opposant à Pontech Construction inc. Le montant réclamé par FGN représente une somme d'environ 295 000 \$. Pontech Construction inc. réclame, quant à elle, 50 000 \$ à FGN pour des retards sur un chantier. Le montant net de la poursuite est donc de 245 000 \$. Toutefois, le règlement final est encore inconnu et difficile à estimer.

Autres réclamations

La Partie proposante versera au syndic, les sommes mentionnées ci-haut, pour acquitter :

- les réclamations privilégiées qui devraient être à zéro;
- les réclamations non garanties de la façon suivante :
 - Le premier 150 \$ dû à chacun des créanciers non garantis sera payé à 100 %;
 - Tout excédent de réclamation sera quittancé par le partage au prorata du solde résiduel du montant versé par la proposante.

Afin d'augmenter le pourcentage de dividende qui sera versé aux créanciers, la direction de la société a décidé de faire renoncer les deux créanciers liés à faire valoir quelque réclamation que ce soit à titre de créancier non garanti. Le montant total de leurs réclamations est de 1 027 000 \$.

5. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF DANS UN CONTEXTE DE FAILLITE

Nous vous présentons le bilan non audité de l'entreprise au 31 juillet 2015, préparé par la direction. Comme les derniers états financiers de la compagnie sont ceux au 30 avril 2015, la direction de FGN a ajusté les principaux postes directement afin de refléter la réalité au 31 juillet 2015, notamment en ce qui concerne les comptes clients et les travaux en cours. La valeur estimative de réalisation de l'actif, selon des critères fondés sur l'expérience et sur une évaluation professionnelle des équipements serait la suivante :

Description des éléments d'actif	Valeur au bilan statutaire	Valeur estimative de réalisation	CRÉANCIERS GARANTIS		Excédent estimatif dans un contexte de réalisation
			Montant	Nom et nature	
	\$	\$	\$		\$
Frais payés d'avance	5 640	500			
Comptes clients	-	-			
Stocks (Note 1)	301 319	50 000			
Travaux en cours	141 000	81 000			
Améliorations locatives	9 588	-	132 000	Banque Royale du Canada	
Machines, outillages et installations (Note 2)	197 037	155 000	243 000	Intact Assurance (Cautionnement)	
Équipement de bureau	12 944	3 883			
Véhicules (Note 2)	13 414	14 000			
Matériel informatique	5 778	1 733			
TOTAL	686 759	304 423	375 000		-
CRÉANCES NON GARANTIES AVEC DROITS À UN RANG PRIORITAIRE :					
Créances gouvernementales relatives aux DAS impayées - Montant déclaré par la débitrice					-
Créances relatives aux salaires non payés - estimation					-
FRAIS DE RÉALISATION - estimation					25 000
SURPLUS À LA FAILLITE					-
POURCENTAGE ESTIMATIF DE REALISATION POUR LES CRÉANCIERS NON GARANTIS					0%

Note 1 : Les stocks sont composés principalement de matériel de construction, de petits outils et de pièces de machinerie.

Note 2 : La valeur de réalisation des machines, outillages et installations ainsi que des véhicules provient d'un rapport d'évaluation effectué par Guy Gauthier Évaluateurs inc. daté du 28 mai 2015.

6. RÉCLAMATION DES CRÉANCIERS

La liste des créanciers déclarés par la direction de la Proposante peut être résumée ainsi. À ce jour, le syndic n'a pas reçu de preuves de réclamation lui permettant d'infirmer les renseignements fournis.

	Montant déclaré
Créanciers garantis (Note 1)	375 871
Créanciers non garantis	627 858
Créanciers (liés)	1 027 000
Total	2 030 729

Note 1 :

Le montant des créanciers garantis se détaille comme suit :

- a) Banque Royale du Canada (132 000 \$) : Lors de la transmission de l'avis d'intention de faire une proposition aux créanciers, le montant présenté à titre de créanciers garanti était à 0 \$, mais aurait dû être de 172 500 \$. À ce jour, le solde dû à la Banque Royale du Canada est de 132 000 \$, et ce, à la suite d'encaissement de certains comptes clients par la débitrice.
- b) Intact Assurance (243 871 \$) : Lors de la transmission de l'avis d'intention aux créanciers, Intact Assurance n'avait aucune réclamation valable et opposable aux créanciers non garantis. Cependant, elle a payé les sommes dues à certains sous-traitants ayant de bonnes et valables réclamations à l'encontre de la caution.

7. CONDUITE DE LA PARTIE PROPOSANTE

7.1 Enquête comptable

L'étude des opérations sous-évaluées et traitements préférentiels n'a permis d'identifier aucun événement litigieux.

7.2 États des projections sur l'évolution de l'encaisse et suivi des opérations

Depuis le dépôt de l'avis d'intention, le syndic a exercé son pouvoir de surveillance des affaires et des finances de la Partie proposante, conformément à l'article 50.4 (7) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, et a obtenu toute la collaboration nécessaire.

Depuis le début des procédures, aucune transaction bancaire importante n'est survenue à l'exception de l'encaissement d'un compte client ayant été appliqué à l'encontre des sommes dues sur la marge de crédit de la compagnie.

8. RÉALISATION ESTIMÉE

Selon les informations disponibles à ce jour, le dividende estimatif aux créanciers ordinaires est difficile à estimer étant donné que plusieurs variables sont susceptibles d'influencer les sommes versées par la compagnie dans le cadre de sa proposition. Par contre, vous trouverez ci-joint une estimation de la réalisation dans le cadre de la présente proposition.

	\$
Réalisation des équipements et de la machinerie (note 1)	219 000
Stocks	50 000
Travaux en cours	81 000
Autres actifs	5 500
Distribution de 50 % du litige avec Pontech Construction inc.	100 000
	<u>455 500</u>
Moins:	
Créanciers garantis	376 000
Honoraires du syndic	<u>28 744</u>
Montant disponible pour les créanciers non garantis (note 3)	<u><u>50 756</u></u>
Montant estimatif du dividende représenté par le premier 150 \$	11 550
Solde du dividende au promta	39 206
Selon le bilan statutaire, les créances non garanties s'élèvent à (note 2)	<u>627 858</u>
Dividende estimatif moyen excluant le premier 150 \$ (note 3)	<u><u>6%</u></u>

Note 1 : La valeur accordée aux équipements et au matériel roulant correspond à la valeur marchande établie par S. Guy Gauthier Évaluateurs inc. au 28 mai 2015.

Note 2 : Le montant des créances non garanties exclut le montant des créances des deux sociétés liées à FGN totalisant 1 027 000 \$.

Note 3 : Ce montant prend en considération une récupération de 100 000 \$ du litige avec Pontech Construction inc. Le total pourrait donc varier en conséquence du règlement final.

9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Considérant que :

- Dans un contexte de faillite, aucun dividende ne serait attribué aux créanciers non garantis compte tenu de la vente rapide des actifs;
- La vente des actifs par la débitrice pourrait bonifier de manière importante les montants obtenus;
- Un montant représentant 50 % du règlement final du litige opposant FGN à Pontech Construction inc. sera également versé aux créanciers.

Nous considérons que la proposition est avantageuse pour l'ensemble des créanciers et recommandons donc son acceptation.

10. MARCHE À SUIVRE POUR LE VOTE SUR LA PROPOSITION

Vous trouverez sous pli une formule de preuve de réclamation ainsi qu'une formule de vote. Tous les créanciers doivent remplir cette formule de preuve de réclamation et joindre leur relevé de compte ou une copie des factures. Les créanciers qui ne prévoient pas assister ou être présents à l'assemblée du 28 août 2015, peuvent également remplir et soumettre la formule de vote ci-jointe indiquant leur position, en faveur ou contre l'acceptation de la proposition.

Nous rappelons aux créanciers que pour voter sur la proposition, ils doivent déposer leur preuve de réclamation auprès du syndic avant le début de l'assemblée du 28 août 2015. Pour être acceptée, la proposition devra être approuvée par une majorité en nombre et une majorité des deux tiers (2/3) en valeur des créanciers de chaque catégorie, qui votent en personne ou par procuration à l'assemblée, ou par télécopieur au 418-647-9279, ou par courrier.



AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS/NOTICE TO CREDITORS

ENVOI DE PREUVE DE RÉCLAMATION/TRANSMISSION OF PROOF OF CLAIM

Nous vous informons que nous avons restructuré le traitement de nos preuves de réclamation. Nous vous encourageons à nous transmettre votre preuve de réclamation **par courriel ou par télécopieur** à l'adresse ci-dessous.

Please be advised that we are restructuring the management of our proofs of claim. We strongly encourage you to send your proof of claim **by email or by fax** to the following address.

Centrale/ Hub	Adresse/Address	No. de téléphone/ Phone no.	No. de télécopieur/ Fax no.	Adresse électronique/ Email
Commercial est/ East commercial	140, Grande Allée Est, bureau 200, QC, G1R 5P7	418-647-3078	581-318-2892	reclamationEst@rcgt.com

Merci,

Thank you,

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic/Trustee

FORMULE DE VOTATION
(alinéas 51(1)f) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : CONSTRUCTION F.G.N. INC.

Je (*ou* Nous), _____ (*nom du créancier*), de _____ (*nom de la ville ou village*), créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la somme de \$ _____ demande au syndic agissant relativement à la proposition de Construction F.G.N. inc., personne insolvable, de consigner mon (*ou* notre) vote _____ (**en faveur de *ou* contre**) l'acceptation de la proposition, faite le 7 août 2015.

Fait à _____, le _____ de _____.

Témoin

Créancier individuel

Nom du créancier qui est une personne morale

Par : _____

Témoin

Nom et titre du signataire autorisé

VOTING LETTER
(paragraphs 51(1)f) of the Act

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF: CONSTRUCTION F.G.N. INC.

I (*or* We), _____ (*name of creditor*), of _____ (*name of city, town or village*), a creditor in the above matter for the sum of \$ _____ hereby request the trustee acting with respect to the proposal of Construction F.G.N. inc., an insolvent person, to record my (*or* our) vote _____ (**for *or* against**) the acceptance of the proposal, made on the August 7, 2015.

Dated at _____ this _____ of _____.

Witness

Individual Creditor

Name of Corporate Creditor

Per: _____

Witness

Name and Title of Signing Officer

FORMULE DE PROCURATION GÉNÉRALE

(alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) et paragraphe 102(2) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION OU DE LA PROPOSITION DE :

Construction F.G.N. inc. (Nom de la partie débitrice)

Je, _____, de _____
Nom du créancier Nom de la ville

créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Daté le _____, à _____

Témoin

Créancier

Nom du créancier qui est une personne morale

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

GENERAL PROXY

(Paragraphs 51(1) (e) and 66.15(3) (b) and subsection 102(2) of the Act)

IN THE MATTER OF THE NOTICE OF INTENTION TO FILE A PROPOSAL OR PROPOSAL OF:

Construction F.G.N. inc. (Name of debtor party)

I, _____, of _____
Name of creditor Name of town or city

a creditor in the above matter, hereby appoint _____, to be my general proxy in the above matter, except as to the receipt of dividends, with (or without) power to appoint another general proxy in his or her place).

Dated at _____ this _____ day of _____

Witness

Individual creditor

Name of corporate creditor

Witness

Per _____
Name and title of signing officer



Raymond Chabot inc.

Dossier n° : 169397-002
Entré le :
Garanti :
Privilégié :
Ordinaire :

PREUVE DE RÉCLAMATION

(Article 50.1, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Expédiez tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Numéro civique	Rue
Ville	Province
	Code postal

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition ou de la proposition de :

Construction F.G.N. inc. (nom de la partie débitrice) de
 Victoriaville QC (ville et province) et de la réclamation de _____, créancier.

Je, soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de,
 _____ (ville et province), certifie ce qui suit :

- Je suis le créancier de la partie débitrice susnommée (ou je suis) _____ (précisez le poste ou la fonction) de _____ (nom du créancier ou de son représentant).
- Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
- La partie débitrice était, à la date du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition ou de la proposition, soit le **10 avril 2015**, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la partie débitrice a droit. **(L'ÉTAT DE COMPTE OU L'AFFIDAVIT ANNEXÉ DOIT FAIRE MENTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OU DE TOUTE AUTRE PREUVE À L'APPUI DE LA RÉCLAMATION.)**
- (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)**
 A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
 (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir de la partie débitrice à titre de garantie et :
 (Cochez ce qui s'applique.)

- pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire;
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
 (Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

- B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
 (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs de la partie débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$.
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$.

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$.

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Autant que je sache, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) à la partie débitrice selon l'article 4 de la Loi et, j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec la partie débitrice.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la partie débitrice, les crédits que j'ai attribués à celle-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et la partie débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : *(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)*

7. *(Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)*

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____

Signature du Témoin

Signature du Créancier

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUES :

Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, comme indiqués sur le Formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

AVERTISSEMENTS :

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.



Raymond Chabot inc.

Office no: 169397-002
Entered :
Secured:
Preferred:
Ordinary:

PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1), and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

Civic number	Street	
City	Province	Postal code

In the matter of the notice of intention to file a proposal or proposal of:

Construction F.G.N. inc. (Name of debtor party) of
 Victoriaville QC (city and province) and the claim of _____, creditor.

I, _____ (name of creditor or representative of the creditor), of, _____ (city and province), do hereby certify:

- That I am a creditor of the above-named debtor party (or that I am) _____ (state position or title) of _____ (name of creditor or representative of the creditor).
- That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below.
- That the debtor party was, at the date of the notice of intention to file a proposal or proposal namely the **April 10, 2015** and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ _____, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor party is entitled. **(THE ATTACHED STATEMENT OF ACCOUNT, OR AFFIDAVIT MUST SPECIFY THE VOUCHERS OR OTHER EVIDENCE IN SUPPORT OF THE CLAIM.)**
- (Check and complete appropriate category.)**

A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____
(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor party as security and (Check appropriate description.)

- Regarding the amount of \$ _____, I do not claim a right to a priority.
- Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act. (Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows: (Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor party valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OF AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____.

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____.

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____.

F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____.

That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____.

G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____

(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:

(Gives full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor party within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor party in a non arm's length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor party within the three months (or, if the creditor and the debtor party are related within the meaning of section 4 of the Act, or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: *(Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)*

7. *(Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)*

Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.

I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at _____ this _____ day of _____

Signature of Witness

Signature of Creditor

Telephone No.: _____

Fax No.: _____

Email address: _____

NOTES: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

If a copy of this form is sent electronically by means such as email, the name and contact information of the sender, prescribed in Form 1.1, must be added at the end of the document.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor. Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.